

09 fév 2024 -17:58

Appartient à [Conseil des ministres du 9 février 2024](#)

Modernisation de la profession d'avocat – Deuxième lecture

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un avant-projet de loi modernisant la profession d'avocat.

L'avant-projet de loi, adapté à l'avis du Conseil d'Etat, vise à apporter un certain nombre de modifications du Code judiciaire et se concentre sur la modernisation de la profession d'avocat, en ce qui concerne les trois piliers suivants :

Le pilier « formation et stage » comprend entre autres la réforme de la formation professionnelle. Ainsi, une nouvelle formation professionnelle sera élaborée d'ici le 30 juin 2028, qui interviendra avant le début de la période de stage. En outre, les conditions de stage seront fixées par les Ordres communautaires dans un souci d'uniformité et afin de faciliter la mobilité des stagiaires entre les barreaux.

Dans le pilier « liberté et entrepreneuriat », une possibilité est introduite pour l'avocat d'exercer la profession en tant qu'employé

Le pilier « contrôle et discipline » implique un renouvellement en profondeur du droit disciplinaire. Ainsi, les changements prévoient une enquête disciplinaire plus indépendante, la position du bâtonnier sera redéfinie et le plaignant recevra également l'attention qu'il mérite. Les procédures relatives à l'omission du tableau et des listes et au refus d'inscription par le Conseil de l'Ordre sont également mises à jour.

En outre d'autres modifications diverses sont apportées.

L'avant-projet de loi est soumis à la signature du Roi en vue de son dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la
Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be